

Image not found or type unknown



Droit de visite et d'hébergement

Par **céline**, le **12/08/2009** à **14:26**

Bonjour,
je viens d'obtenir un droit de visite et d'hébergement pour ma fille, sa mère ne respecte pas le jugement, et elle fait appel. je voudrais des renseignements sur ce qui peut se passer en appel dans ce cas. puis je perdre mes droits ou les voir diminuer? je ne peut voir ma fille que lors des vacances car 400km nous séparent. merci d'avance